

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 26 septembre 2022

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°4

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Code général de la fonction publique dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant l'intérêt pour la ville de disposer d'un agent en capacité de diriger les activités d'un atelier, d'un ou de plusieurs chantiers et de réaliser l'exécution de travaux qui nécessitent une pratique et une dextérité toutes particulières dans le cadre du départ en retraite d'un agent, il est proposé de procéder à la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Considérant, par ailleurs :

- l'arrivée à échéance de deux contrats aidés dans le domaine de la petite enfance et du secrétariat ;
- le recrutement de deux apprentis dans le domaine de la petite enfance et du secrétariat ;
- le recrutement d'un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe aux fonctions de secrétaire du Maire ;
- l'avancement de grade de plusieurs agents dans les conditions exposées lors de la réunion du conseil municipal du 27 juin dernier ;
- le départ en retraite d'un brigadier-chef principal de police municipale ;

il est proposé de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer tout document s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 29 septembre 2022.

Pour extrait

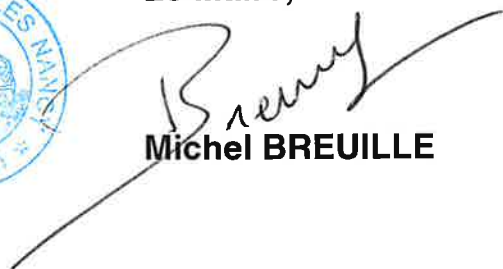
Le secrétaire de séance,



Hubert ROSSIGNON



Le Maire,



Michel BREUILLE